

# RAPPORT FINAL

## DEXPERTISE

Suivant la norme NF 50-110



### SOMMAIRE

- I) FICHE DE VISITE ; FICHE DE DÉROULEMENT DES OPERATIONS D'EXPERTISE PAGE 3
- II) SITUATION GÉOGRAPHIQUE PAGE 7
- III) SITUATION CADASTRALE JURIDIQUE ET COMMERCIALE PAGE 10
- IV) CONDITIONS DE COMMANDE ET DE REALISATION DE L'OUVRAGE PAGES 25
- V) OBSERVATIONS ET PHOTOGRAPHIES PAGES 36 à 53
- VI) RAPPORT DE L'EXPERT COLLABORATEUR PAGES 54
- VII) ANALYSE EXPERTISE TECHNIQUE PAGE 62
  - A) B) C) D)
  - 1) références techniques et scientifiques de L'Expert
  - 2) Discussion de l'Expert
  - 3) Conclusion de l'Expert

- VIII) CONCLUSION DE L'EXPERT SUR LA MISSION  
SOLUTIONS PRECONISATIONS PAGE 72

 Service EXPERT GROUPE <u>Bureau d'études</u> Expertises Judiciaires ou Privées Immobilier Construction Audits, Etudes Energétiques	<u>Nom de L'Expert Directeur:</u> <b>Richard Luc PASTEL</b>	<u>Expert collaborateur:</u> [REDACTED]
SIRET 534786355 00014 ; RCS de Vienne ; siège : 664 Chemin du Vignier 38790 Charantonay Courriel : contact@expert-groupe.fr Site : <a href="http://www.expert-groupe.fr">http://www.expert-groupe.fr</a>		

### I) A) FICHE DE VISITE



Photo 31  
Remontées de terre  
Pousse de végétation



Photo 32  
Longue bande de réparation récente  
Photo 32

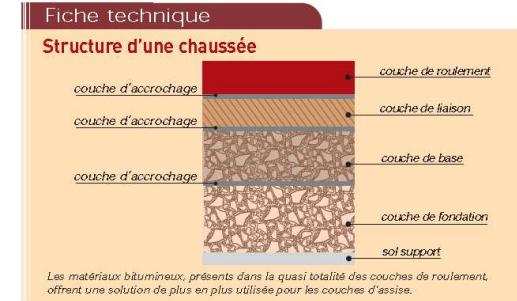


Schéma Tech n°1 (Fiche technique, Cf. Bitume Info)



Lyon 7ème - Place des Docteurs Mérieux

Photo Tech n°2 (BB fermé) < Cf. Grand Lyon >



Oullins - Place Arles Dufour

Photo Tech n°3 (BB drainant=ouvert, )

## VIII) CONCLUSION SUR LA MISSION D'EXPERTISE :

### Q1) A LA QUESTION Y A-T-IL MALFAÇON ? :

En tenant compte par ailleurs de l'avis de l'expert collaborateur, l' Analyse  
expertale complète montre : que Oui l'œuvre, réalisée souffre de malfaçon :

Manque de rigueur évident du chef de chantier qui n'a consigné ni les détails de réception et de qualité du produit, ni les conditions d'application.

Défaut manifeste de respect des normes et conditions météorologiques de répandage qui a entraîné un défaut de compactage généralisé.

Défauts de compactage localisés et remontées de terre, notamment sur les bords sud, en surface et jusqu'aux sous couches et couche de base.

Défaut de réglage des pentes de ruissellement : eaux stagnantes persistantes.

Défaut manifeste par endroits d'exécution des joints longitudinaux

Défaut de contrôle en sortie d'usine et lors du répandage de l'enrobé bitumineux et application non conforme à réception.

### Q2) CONCERNANT LA DUREE DE VIE DE CETTE COUCHE DE ROULEMENT

Partant de l'avis de l'expert collaborateur, nous arrivons à la conclusion suivante :

La durée moyenne d'un enrobé se situe dans une fourchette de 10 à 15 ans. Ce qui constitue une bonne résistance par rapport à un bitumineux bicouche qui ne résiste que 5 ans en moyenne.

L'ajout d'une couche supplémentaire de 2 cm peut augmenter pratiquement de plus d'une décennie la durée de vie d'une chaussée.

Concernant les défauts structurels, dans l'état actuel de l'analyse, la plateforme ne laisse rien apparaître, sauf sur les réglages de couches et les remontées de terre.

Pour parfaire cette analyse 2 méthodes possibles :

- soit, sur le long terme, par une nouvelle expertise dans quelques années. Etant donné que l'utilisation d'un revêtement routier n'entraîne l'apparition de fissures qu'aux environs 3 à 4 ans d'usage.
- soit très rapidement, et sans équivoque, par des prélèvements (carottages) analysés en laboratoire.

### ❖ ) SOLUTIONS ET/OU PRECONISATIONS DE L'EXPERT

Beaucoup d'informations capitales manquent dans l'exécution de ce chantier.

Les compléments de données pourraient être recueillis avec l'aide de quelques carottages (15 à 20 prélèvements) qui permettraient d'analyser l'enrobé physiquement et d'accéder à l'épaisseur réelle, le taux de vides, la composition en bitume granulat et fines.

Ces informations nous permettraient de répondre à l'interrogation de Mr LORIE sur la durée de service estimée de cette plateforme.

### ❖ )SOLUTIONS proposées par l'Expert.

Préconisations qui permettront à l'ouvrage de retrouver l'intégrité qui était attendue à la signature du contrat : Les gros défauts observés sont :

**A) l'usure prématûrée des zones poids lourds ;**

L'Expert préconise une reprise conforme de la couche de roulement sur les zones circulées après décaissement et vérification de la couche de base/fondation.

**B) les défauts de cisaillement et poinçonnement dans les zones de manœuvre et de stationnement**

- 1) L'Expert préconise la Reprise de la zone de manœuvres poids lourds.
- 2) L'Expert préconise la Reprise de la zone stationnement des remorques poids lourds.

**C) les défauts de fondation d'épaisseur et de compactage des zones avec remontées de terre ; et défauts de réglage des plateformes contre les eaux pluviales.**

L'Expert préconise la mesure des épaisseurs, en tout point, avant Reprise par décaissement et réglage des couches de la fondation jusqu'à la couche de roulement de ces zones.

**D) Défaut Joints longitudinaux**

L'Expert préconise la Reprise normalisée de ces joints à chaud lors des réparations.

Ce travail devra être effectué consciencieusement par un professionnel qui suivra les normes et toute la rigueur nécessaire ; essais et contrôles possibles du maître d'œuvre.

Le client devra être informé des qualités des produits reçus par des bordereaux conformes. Le chef de chantier exigera des bordereaux de chargement à la sortie d'usine conformes. Il devra procéder à des contrôles par prélèvement en cours de répandage et de compactage. ----- FIN DU RAPPORT le 12 Novembre 2011 sur 72 pages--

